



Agression en voiture indemnisation

Par **darie**, le **06/02/2008** à **16:20**

bonjour, j'ai été victime d'une agression en voiture, en effet deux autres conducteurs ont joué aux autotamponneuses avec ma voiture avec des voitures volées on a tenté de nous écraser lorsque nous sommes sortis de la voiture et nous a menacé de mort avec une arme.

la gendarmerie a pris nos plaintes ma voiture est fichue sans parler des préjudices moraux. je suis assuré tous risques.

le lendemain des faits similaires se sont reproduits il se trouve que c'étaient les mêmes agresseurs que pour moi seul un a été arrêté il a reconnu les faits pour nos agressions et a dénoncé son complice qui lui n'a pas encore été arrêté.

mon assurance ne veut pas me prêter de véhicule de remplacement car cela n'est pas dans mon contrat, elle me demande de payer la franchise.

je suis donc victime et en plus je dois payer et je ne toucherai aucune indemnisation... quelqu'un pourrait-il m'éclairer sur la situation et m'en donner des conseils merci d'avance